

Conseil de copropriété

Résidence ORCHIDEE

Rapport semestriel circonstancié du 09/2010 à 02/2011
--

Les membres du Conseil de copropriété ont, durant la période précitée, veillé au bon déroulement de la mission du syndic, à savoir le suivi des paiements des factures, des charges, des rappels, l'application des décisions prises en Assemblée générale pour autant que les moyens humains et financiers le permettent et toutes les actions généralement quelconques prévues dans la mission générale du syndic et dans la loi.

Durant les réunions du Conseil de copropriété, les sujets suivants ont été débattus :

- Affaire Orchidée c/Szabo : débats en Justice de Paix
- La nouvelle législation : mise à jour des statuts
- Le rapport semestriel
- Volet du garage -1
- Dossier Mmes Dupont – Van Meenen
- Bacs récolteurs d'eau pluviale des sous-sols -1 et -2
- Récolteur du système de drainage des jardins
- Dossier SZABO : appel devant le tribunal de première instance
- Infiltrations d'eau dans la cabine haute tension
- Permis d'exploitation et d'environnement des garages
- Permis d'abattage d'un arbre

Le Conseil de copropriété